



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 70 (dont 14 procurations)

N° 11

OBJET :

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DE
LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
AUPRES DE LA
COMMISSION DE
REFORME**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 2 OCT. 2018

Publiée ou notifiée

le : - 2 OCT. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER – I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC (à partir de la question n°7) - C. CATARD – C. SEGUIN – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS – M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. MALHURET – E. VOITELLIER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - MO. COURSOL - F. SKVOR – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. F. DUBESSAY à J. ROIG – P. SEMET à JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) - F. HUGUET à MC. VALLAT - J. COGNET à A. DAUPHIN – JM. BOUREL à B. AGUIAR - J. BLETTERY à F. SZYPULA - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - YJ. BIGNON à C. BENOIT - JL. GUITARD à B. KAJDAN - S. FONTAINE à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. LEPRAT - C. GRELET à E. VOITELLIER - C. POMMERAY à F. SKVOR - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mmes et MM. J. JOANNET - F. SEMONSUT - H. DUBOSCQ

- N. COULANGE – M. CHARASSE - F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillères Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-12,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n°6 de l'assemblée communautaire du 30 mars 2017 portant désaffiliation à compter du 1^{er} janvier 2018 du Centre Départemental de Gestion de l'Allier dans les conditions définies par l'article 6 du décret n°85-643 du 26 juin 1985,

Vu la délibération n°12 de l'assemblée communautaire du 20 décembre 2017 portant adhésion au socle commun de compétences du centre départemental de gestion de l'Allier, telles que prévues par l'article 23-IV de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu l'examen par la commission n° 5 en date du 4 juin 2018,

Considérant que par convention en date du 25 janvier 2018, la communauté d'agglomération a adhéré au socle commun de compétences insécable comprenant à la fois le secrétariat des commissions de réforme et des comités médicaux,

Considérant que pour les collectivités non affiliées au centre départemental de gestion, les membres titulaires de l'administration sont désignés par l'autorité territoriale dont relève le fonctionnaire pour l'organisation de la commission de réforme, parmi les membres de l'organe délibérant titulaires d'un mandat électif,

Propose au conseil Communautaire :

- De désigner les représentants de Vichy Communauté auprès de la commission de réforme des fonctionnaires territoriaux comme suit :

Représentants pour la catégorie A

Représentant titulaire : M. Jacques BLETTERY

1^{er} suppléant : Mme Charlotte BENOIT

2^{ème} suppléant : Mme Christine BOUARD

Représentants pour la catégorie B

Représentant titulaire : M. Jacques BLETTERY

1^{er} suppléant : Mme Charlotte BENOIT

2^{ème} suppléant : Mme Christine BOUARD

Représentants pour la catégorie C

Représentant titulaire : M. Jacques BLETTERY

1^{er} suppléant : Mme Charlotte BENOIT

2^{ème} suppléant : Mme Christine BOUARD

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De désigner les représentants de Vichy Communauté auprès de la commission de réforme des fonctionnaires territoriaux comme suit :

Représentants pour la catégorie A

Représentant titulaire : M. Jacques BLETTERY

1^{er} suppléant : Mme Christine BOUARD

2^{ème} suppléant : Mme Charlotte BENOIT

Représentants pour la catégorie B

Représentant titulaire : M. Jacques BLETTERY

1^{er} suppléant : Mme Christine BOUARD

2^{ème} suppléant : Mme Charlotte BENOIT

Représentants pour la catégorie C

Représentant titulaire : M. Jacques BLETTERY

1^{er} suppléant : Mme Christine BOUARD

2^{ème} suppléant : Mme Charlotte BENOIT

- dit que la présente délibération sera transmise à M. le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 septembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20/09/2018

Objet de l'acte : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLOMERATION AUPRES DE LA COMMISSION DE REFORME

.....
Date de décision: 20/09/2018

Date de réception de l'accusé 02/10/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20SEPT2018_11

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180920-20SEPT2018_11-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 11.pdf (99_DE-003-200071363-20180920-20SEPT2018_11-DE-
1-1_1.pdf)